



Syndicat National **F.O** des Lycées et Collèges
Section académique de Créteil
Maison des syndicats 11-13 rue des archives 94010 Créteil Cedex
Tel : 01 49 80 91 95 - 68 92 Fax 01 49 80 68 96
E-Mail : snfolc.creteil@gmail.com Site : www.snfolc-creteil.fr

Créteil, le 08 décembre 2018

Objet : Quelles garanties de sécurité pour élèves et personnels dans les lycées de l'académie ?

Monsieur le Recteur,

Dans un message adressé à tous les enseignants le 06 décembre dernier, le Ministre M. Blanquer a expliqué « *Notre pays est confronté à une situation exceptionnelle. Au cours des jours derniers et dans certains de nos territoires, des violences particulièrement intenses sont apparues dans des cortèges composés en partie de lycéens [...] Pour faire face à cette situation, vous pouvez compter sur l'institution tout entière et en particulier sur les équipes de direction, qui sont à vos côtés pour protéger les élèves et l'ensemble des personnels.* »

Il est vrai que dans de nombreux lycées de l'académie, élèves et personnels ont été littéralement agressés. Les faits sont connus : ils sont graves. Ici ce sont des jeunes agressés physiquement par ce qui semblerait être une bande de dealers, là des bandes qui n'ont rien à voir avec les élèves des lycées concernés qui terrorisent tout le monde à coup de barres de fer, de cocktails molotov ou en incendiant des voitures. Dans plusieurs endroits, élèves et personnels ont dû être confinés dans leur établissement...

Personne n'est dupe : ces faits ne sont pas l'oeuvre de lycéens qui, bien légitimement, revendiquent avec leurs enseignants l'abrogation des dernières réformes -celles du Baccalauréat et du lycée, de Parcoursup et de la loi ORE -celle qui instaure la sélection et le tri social à l'entrée des universités en particulier - . Ces élèves agissent avec des méthodes qui leur sont propres et restent dans un cadre pacifique.

Non, ces faits sont bien l'oeuvre de « groupes » organisés ou « de hordes sauvages » pour reprendre les termes utilisés par certains chefs d'établissement. Il est inadmissible, comme on le lit trop souvent, de faire l'amalgame entre les blocages qu'ils mettent en place contre des réformes qui visent à les exclure et la violence ouvertement déchaînée dont ils sont les victimes.

Or dans la plupart des établissements qui ont subi ces assauts, il est prévu de rouvrir les établissements dès lundi matin.

Vous le savez, l'article 11 du statut de la fonction publique oblige l'employeur, c'est à dire vous, à assurer la protection des personnels dans le cadre de leurs missions.

Sur les réseaux sociaux circulent pourtant des appels tels que ceux-là :

- « *Préparez-vous pour un putain de sale blocus lundi 10 décembre au lycée B.Cendrars. On va baiser tout ce lycée de ces gros fdp de ces mort on bz leur voiture tout leur parking touuuu. Ramenez des bouteilles en verre de l'essence du zip tout cqui peut prendre feu. Aucune salope s'il vous plaît les salopes bz vos morts svp* »

- « Blocus le mardi 11 décembre au lycée Blaise Cendrars à Sevran (...) On va tout cramer comme aujourd'hui, tout le monde ramène de l'essence du zip ou du déodorant. (...) (le nom d'un collègue cité) on bz t mort t gros yeux fdp de shocobon (...) bref venez tous le 11 décembre on va tout cramer devant le lycée (...) pas de salope»

Et l'expérience a montré que ce genre de message doit hélas être pris au sérieux. Dès jeudi circulait sur les réseaux sociaux le message suivant, semble-t-il connu des autorités administratives : « *demain vendredi LA PURGE gros blocus devant le lycée george Clémenceau ramenez tout ce que vous avez JBC/CUGNO/GUSTAVE/BLAISE PASCAL on tue tout* » avec les suites désastreuses que l'on connaît, où, après votre décision de maintenir les établissements ouverts, personnels et élèves fuyaient en courant, traumatisés par les violences subies.

Quelles garanties de sécurité pouvez-vous donner aux personnels et aux familles que ces bandes organisées ne recommenceront pas leurs exactions dès lundi ou mardi? Quels nouveaux faits permettraient de penser que les participants à ces « hordes », les émetteurs de ces messages sur les réseaux sociaux, ont été mis hors d'état de nuire ? Les personnels ont le droit de savoir.

Pour sa part, le SNFOLC Créteil conseille aux personnels de ne pas se mettre en danger et de faire valoir leur droit de retrait dès qu'il y a doute sur les garanties de sécurité. Il conseille aux collègues terrorisés par ce qu'ils ont vu jeudi et vendredi de ne pas se rendre sur leur lieu de travail tant que ces garanties écrites ne leur seront pas communiquées. Nous vous demandons, Monsieur le Recteur, d'écouter les personnels, de prendre en compte l'émotion suscitée par ces événements graves, de prendre toutes les mesures nécessaires, y compris la fermeture des établissements, pour les protéger dans ce contexte si particulier.

Avec sa fédération la FNEC FP FO, le SNFOLC Créteil continue dans le même mouvement à demander à Monsieur le Ministre d'abroger les contre-réformes qui suscitent l'inquiétude et la colère légitimes des personnels et des élèves. C'est ce que nous viendrons vous dire le 14 décembre, Monsieur le Recteur, avec les personnels de plusieurs lycées de l'académie en grève qui refusent de se laisser enfermer dans le jeu de la concurrence entre établissements, entre disciplines, entre collègues et qui viendront exiger l'abrogation des réformes du bac et du lycée. Nous sollicitons pour cette occasion une audience auprès de vous, avec une large délégation de nos établissements accompagnée des représentants des organisations syndicales qui seront présentes.

Soyez persuadé, Monsieur le Recteur, que de très nombreux collègues jugeront, en fonction de la réponse que vous donnerez, de l'attachement que vous portez à leur sécurité et à celle des élèves que les familles vous confient.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma plus parfaite considération.

Arnaud Albarede
Secrétaire académique du SNFOLC Créteil